

# Peuplier : des enjeux croisés pour les territoires

WEBINAIRE RÉGIONAL



Sur la base de partage de connaissance et de retours d'expériences nationaux, venez échanger sur les enjeux du peuplier dans votre secteur d'activité (économiques, environnementaux, paysagers...).

Le 1<sup>er</sup> juin 2021

Programme détaillé

## Introduction

### Peupliers : pourquoi tant de passions ? – par Paul Arnould

« Le peuplier ne laisse pas indifférent. Comme l'ours et le loup chez les animaux, comme le nucléaire ou l'éolien dans le domaine de l'énergie, comme le véhicule diesel ou électrique dans la sphère des transports..., il focalise, avec les résineux, les controverses les plus vives dans le monde forestier.

Un chercheur se doit d'être clair, d'affirmer sa posture comme disent les sociologues : je suis du côté des populophiles pour les avoir fréquentés et interrogés dans l'Aisne il y a 40 ans de cela, mais je comprends les arguments des populophobes pour avoir contribué à dénoncer les risques sur les milieux humides et leur drainage inconsidéré à la même époque.

Tout conflit a son intérêt si les protagonistes parviennent à dialoguer, à sortir des positions caricaturales, à chercher à trouver des solutions constructives, de sortie d'un affrontement « par le haut », de trouver des compromis « gagnant/gagnant ».

Les grands enjeux sont connus et débattus ; sauvegarde des milieux humides, préservation de la biodiversité, insertion paysagère, itinéraires sylvicoles respectueux de l'environnement, usages, enjeux économiques. Comment progresser sur ces chantiers, tel est le but de cette journée. Cette journée s'inscrit aussi dans un contexte local et régional mais elle a valeur de test national dans une période où le destin de la populiculture concerne la génération à venir. Puisse cette journée favoriser un dialogue de qualité. Puisse-t-il en sortir des propositions concrètes et diffusables vers le plus large public possible. »

### MOTS D'ACCUEIL

- ❖ Alain MEUNIER, Président de la Charte Forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux

### INTRODUCTION

Par Amélie ROBERT, Géographe à l'Université de Tours

## État des lieux des connaissances sur le peuplier

### « Comment se cultive le peuplier aujourd'hui en France ? »

Par Eric PAILLASSA – Institut pour le Développement Forestier / Centre National de la Propriété Forestière

La production de peuplier en France représente aujourd'hui environ 200 000 ha de peupleraies localisées dans leur écosystème naturel, le long des cours d'eau. Elles permettent une récolte de l'ordre de 1,5 million de m<sup>3</sup> de bois d'œuvre par an.

Depuis 20 ans, les conditions de production ont évolué au grès de l'amélioration génétique. Les peupliers sont aujourd'hui mieux adaptés aux conditions de sol variées, moins sensibles aux pathogènes et aux ravageurs. Ainsi, si la base de la populiculture n'a pas changé, plantation à faible densité, utilisation de plançons, élagage de la bille de pied, l'obtention de ces hybrides peupliers performants permet d'adapter au mieux son itinéraire technique en tenant compte des potentialités de son sol, mais aussi des enjeux environnementaux locaux. Depuis 20 ans, l'utilisation d'intrants (fertilisation) est devenue anecdotique, l'utilisation de désherbant réduit à son maximum, et les travaux du sol sont de plus en plus raisonnés en fonction des risques de stress hydrique estivaux. La populiculture a donc gagné en performance, en qualités des bois et sanitaire, mais aussi dans la prise en compte des enjeux environnementaux. Elle permet ainsi à la filière peuplier d'être une richesse pour nos territoires, avec la production d'une ressource bois locale, non délocalisable, et avec de réels bénéfices environnementaux.

### « La biodiversité et le peuplier : état des connaissances actuelles »

Par Yann DUMAS – Institut National de recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement, Val de Loire

La plantation d'une parcelle avec une essence forestière a potentiellement des conséquences positives ou négatives sur la biodiversité locale, selon la biodiversité présente avant plantation, l'essence plantée et le contexte régional concerné. Nous aborderons pour commencer l'aspect théorique de ces relations. Nous nous intéresserons ensuite aux caractéristiques d'une essence qui influencent la biodiversité qui lui est associée. Enfin, nous feront état des connaissances que nous avons sur la biodiversité associée aux peupliers et les possibilités envisagées pour améliorer la biodiversité des peupleraies.

## « Pourquoi utiliser le peuplier ? Panorama sur ses usages »

Par Emmanuel NAUDIN – Conseil National du Peuplier / Syndicat National des Industries de l'emballage léger en bois

On l'ignore, mais les objets en peuplier sont partout autour de nous et beaucoup d'entre eux font partie de notre quotidien. Parmi les plus petits, de nombreuses boîtes à fromage sont en bois de peuplier. On peut citer aussi des barquettes à fraises, petits paniers à tomates cerise ou pour des mottes de beurre, bourriches, cagettes à fruits et légumes. Et il est également utilisé pour aménager de nombreux véhicules, en charpente, en aménagement intérieur...

Emmanuel Naudin présentera un large panorama des utilisations du peuplier, et expliquera quelles sont les caractéristiques uniques qui le rendent si indispensable. Il terminera par les caractéristiques particulières de cette ressource, sur les plans techniques sociaux et environnementaux.



Table ronde et discussions :

**Peut-on associer culture du peuplier et biodiversité ?  
Comment mettre en œuvre sur le terrain les préconisations,  
entre enjeux environnementaux et besoin de la filière économique ?**

En présence des intervenants et d'acteurs locaux des différents domaines d'activité

## Retours d'expériences, quelles solutions ?

## « Les préconisations de gestion des peupleraies en zones humides »

Par Nicolas BEAUBEAU – Parc Naturel Régional du Marais Poitevin

La zone humide des marais mouillés poitevin s'étend sur près de 18 000 ha, classée en Grand Site de France et Natura 2000. Dans ce territoire à forts enjeux environnementaux, agricoles et touristiques, le peuplier y est présent depuis le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle. Aujourd'hui, au titre des mesures réglementaires en place, le peuplier est reconnu comme élément identitaire du paysage, sa plantation en alignement est considérée comme de l'exploitation courante et est même accompagnée par le PNR. A l'inverse, la plantation de peupleraie en plein est soumise à autorisation et est instruite au cas par cas par les DREAL, dans un souci de prise en compte de la valeur écologique de la parcelle. Les perspectives du projet sont de développer les alignements de peupliers en pourtour de parcelles (conception d'un dispositif spécifique Marais poitevin d'aide financière à la plantation) et d'accroître les potentialités environnementales actuelles des peupleraies notamment sur l'accueil des espèces et sur le maintien voire le développement des habitats herbacés à végétation haute en sous peupleraies (élaboration d'une charte de bonne pratique populicole).

## 14h20-14h40 : « Point de vue d'un industriel sur son approvisionnement en peuplier »

Par Pierre DHORNE – Entreprise Garnica

Sur les 20 dernières années, environ 20% de la récolte de peuplier français a été exporté en bois ronds. Ce mal n'est pas spécifique à la filière peuplier, mais touche l'ensemble du secteur forestier pour un déficit de balance commerciale de 6 milliards d'euros. Un concept à la mode : il faut valoriser local. L'industriel doit jouer un rôle de catalyseur pour le redéveloppement massif des plantations et de la production de bois de qualité. Cette production de bois de qualité est la garantie d'une rentabilité forte, y compris en période

d'incertitude économique, tout en conjuguant gestion de l'eau, protection de la biodiversité et création d'emplois locaux.

## « Un plan régional pour relancer la populiculture en prenant en compte la protection de l'environnement »

Par Sabine BARETS – Centre National de la Propriété Forestière, région Grand-Est

L'ex Champagne-Ardenne, partie occidentale de la Région Grand Est, a longtemps été l'une des principales régions popuicoles. Le manque de rentabilité, les accidents climatiques et sanitaires ont notamment contribué à la démotivation de nombreux popuiculteurs entraînant une diminution des surfaces renouvelées opposée à une demande croissante en bois de peuplier.

Le fort potentiel de production d'un bassin popuicole reconnu a conduit récemment des industriels à s'y installer ou à se redévelopper, engendrant une nouvelle dynamique économique.

Dans un cadre de gestion durable et de prise en compte des enjeux environnementaux, ce nouvel élan est accompagné par un plan d'actions pluriannuel. Initié par le CRPF, porté par l'interprofession Fibois et soutenu par la Région, il s'inscrit dans le cadre du Programme Régional Forêt Bois.

### Table ronde et discussions :

## Quelles solutions pour maintenir une production popuicole durable dans nos territoires ?

En présence des intervenants et d'acteurs locaux des différents domaines d'activité

### Conclusion de la journée

 Synthèse des regards croisés sur le peuplier par Amélie ROBERT

 Conclusion et remerciements par Alain MEUNIER

*Conférence animée par Isabelle BIZE – Intervista*



Contact événement :

Amandine PRÉVOST

Animatrice de la Charte Forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux

Tél. 04.74.59.11.57 / 06.07.50.82.86

Mél. [cft.basdauphinebonnevaux@bievre-isere.com](mailto:cft.basdauphinebonnevaux@bievre-isere.com)